

AESH : JEUDI 3 JUIN

TOUTES ET TOUS EN GREVE !

Le 8 avril dernier, après un rassemblement réunissant plus de 200 personnes, nous nous donnions rendez-vous pour poursuivre la mobilisation contre les PIAL, pour un vrai statut et un vrai salaire. La date est tombée : Le jeudi 3 juin sera une journée de grève nationale des AESH !

Dans l'académie, cette année scolaire a été marquée par une forte mobilisation des AESH dont la colère face au mépris de l'administration ne faiblit pas. A nos côtés lors des rassemblements devant le rectorat, nos collègues et les collectifs de parents d'élèves se sont également mobilisé·e·s à l'échelle des écoles et des communes.

La date du 3 juin n'a pas été choisie au hasard mais en écho à la circulaire du 5 juin 2019, circulaire qui introduit les PIAL.

Contre les PIAL, en grève le 3 juin !

Ces groupements d'écoles et établissements scolaires sont présentés par le ministère comme le meilleur moyen de prendre en compte les besoins des élèves.

La réalité est tout autre : auparavant affecté·e·s sur un ou deux établissements maximum, nous sommes désormais déplaçables, sans avenant à notre contrat de travail, sur l'ensemble des établissements du PIAL, de la maternelle au lycée. Sur le terrain le constat est alarmant : c'est l'explosion des temps de trajet et des temps de travail invisible déjà si peu pris en compte, les changements d'affectation engendrent des ruptures d'accompagnement, le nombre d'élèves par AESH augmente et le nombre d'heures d'accompagnement par élève est réduit à peau de chagrin (1 heure, 2 heures ou rien du tout !).

Contre la précarité, pour un vrai statut et un vrai salaire, en grève le 3 juin !

Lors de la parution de la circulaire, le gouvernement annonçait en grande pompe la déprécarisation des AESH. Alors, qu'en est-il ? Être AESH dans l'académie de Lyon, c'est avoir un contrat à 26h d'accompagnement (+3,4h de temps connexe) pour 825€ par mois, soit bien en-dessous du seuil de pauvreté. Et la revalorisation salariale ? De l'ordre de 3€ bruts pour un an d'ancienneté à 66%. C'est simple : le SMIC augmente plus vite que nos salaires. L'accès au CDI, toujours après 6 années de CDD, ne donne droit ni à un temps plein, ni à un salaire décent.

Pour en finir avec les affectations arbitraires, en grève le 3 juin !

Après une fiche de vœux indécente l'an dernier, les services du rectorat font encore mieux : plus de fiche de vœux du tout ! A la place, nous avons dû remplir un formulaire de recueil d'informations nous demandant notre diplôme (sic) et notre numéro de téléphone personnel (re-sic). Aucun espace n'était prévu pour nous permettre de formuler des préférences de temps de travail ou d'affectation (1er degré, 2d degré, lieu d'affectation, public accompagné en fonction d'expériences/compétences spécifiques) et la seule modification proposée était la baisse de notre temps de travail !

Rassemblement 14h30 - Rectorat de Lyon

SUD éducation revendique :

- la titularisation dans un corps de fonctionnaires de tou·te·s les AESH et la création d'un métier d'éducateur·rice scolaire spécialisé·e, sans condition de nationalité ou de diplôme ;
- des réelles augmentations de salaire, l'accès à la prime REP/REP+ et la reconnaissance d'un temps plein à 24h d'accompagnement + les heures connexes ;
- la mise en place d'une véritable offre de formation, initiale avant le début de tout accompagnement et continue tout au long de la carrière.

éducation
Sud Solidaires
Rhône